



COORDINATION NATIONALE

INFIRMIERE

270 Bd Sainte Marguerite

13 009 MARSEILLE

6508 / RC 1249 /1

☎ : 04 91 74 50 70 / ☎ : 04 91 74 61 47

coord-nat-inf@hotmail.fr

www.coordination-nationale-infirmiere.org



Marseille le 9 mai 2007

A

Monsieur le Ministre de la Santé, de la Famille
et des Personnes Handicapées

8, av de Ségur

75350 Paris 07 SP

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous déposons un préavis de grève pour le 24 mai 2007 reconductible. Une manifestation nationale se déroulera ce jour-là, à Paris, avec un rassemblement à 13H devant la gare Montparnasse suivi d'un défilé jusqu'au Ministère de la Santé.

Nous vous demandons de recevoir une délégation cet après midi là afin de vous signifier les revendications de la profession infirmière.

Des rassemblements pourront avoir lieu dans les régions.

Nous vous demandons d'informer toutes les DDASS de ce préavis.

En effet la Coordination Nationale Infirmière continue à demander la reconnaissance du diplôme infirmier au niveau licence (BAC+3) et l'intégration des études dans le système universitaire Européen Licence Master Doctorat. Les salaires et l'amélioration des conditions de travail font aussi partie de nos revendications.

La France choisit de brader notre Diplôme d'infirmier en l'ouvrant à la Validation des Acquis de l'Expérience, plutôt que de le reconnaître diplôme de l'enseignement supérieur (Licence) et le rendre par la même occasion plus attractif pour les jeunes générations.

Nous ne pouvons cautionner cela.

C'est la fin d'une profession et c'est un coup de poignard sans précédent aux 460 000 infirmier(e)s français.

Nous avons débuté ce mouvement le 14 mars dernier et nous espérons avoir des réponses concrètes à nos revendications de la part de votre Ministère, sachant que le nouveau Président de la République a pris des engagements lors de sa campagne électorale sur une reconnaissance niveau licence de la formation infirmière et des améliorations des conditions de travail.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Pour le bureau de la CNI,
Le Président.
François IZARD